

Communiqué de presse

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC EDF

Ce jour, Pascal GOUHOURY, Président de la SEM du Pays de Fontainebleau a signé avec la société EDF, représentée par Christophe HOIZEY, une convention de partenariat pour le développement des énergies renouvelables bas carbone et la maîtrise de la demande d'énergie de ses immeubles. La SEM lance ainsi officiellement son programme d'actions de rénovation énergétique de ses logements : ENR AVENIR HABITAT.



La maîtrise de la demande d'énergie et la recherche de solutions énergétiques innovantes bas carbone sont au cœur du projet de rénovation des logements anciens de la SEM.

Le secteur du bâtiment est le plus énergivore avec 45 % de l'énergie finale consommée et est à l'origine de 27 % des émissions de gaz à effet de serre en France. La rénovation est un enjeu majeur de la transition écologique. La SEM, en tant que propriétaire et bailleur, s'associe avec EDF - groupe énergétique de référence dans le domaine des solutions énergétiques bas carbone - pour trouver collectivement des solutions nouvelles et répondre à ces enjeux globaux qui touchent la vie quotidienne des habitants.

Le partenariat entre la SEM du Pays de Fontainebleau et EDF repose sur les thèmes suivants :

- Maîtrise de la demande d'énergie et recherche de solutions énergétiques innovantes bas carbone avec un fort développement des énergies renouvelables.
- Politique d'échange et de communication sur les thèmes de la production d'énergie renouvelable dans le cadre de ses projets.
- L'optimisation de la performance énergétique globale des bâtiments, tout en conservant une facture constante pour les usagers et en augmentant le confort de vie des habitants.

Pour Pascal GOUHOURY, Président de la SEM du Pays de Fontainebleau, « *dans le cadre de la politique globale de transition énergétique dans laquelle la SEM est engagée depuis plusieurs années, il faut travailler en faveur d'un bâti moins énergivore et plus respectueux de l'environnement. Cette dynamique place nos bâtiments au cœur d'une stratégie bas carbone qui doit conduire notre parc locatif vers un nouveau mix énergétique qui garantira le confort et la qualité de vie des locataires.* »

DES OPÉRATIONS DE RÉNOVATIONS IMMOBILIÈRES SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES.



Fidèle à son objectif d'engagement environnemental fort, la SEM poursuit son action au service de ses locataires afin d'améliorer les performances de l'habitat. Initiée en 2014, cette démarche ambitieuse d'intervenir structurellement sur les bâtiments énergivores, notamment ceux construits dans les années 60.

TROIS ÉTAPES MAJEURES RÉSUMENT SA DÉMARCHE :

PREMIÈRE ÉTAPE : L'ÉTAT DES LIEUX

Après un diagnostic du fonctionnement énergétique de chaque bâtiment, grâce aux capteurs connectés posés par la société SEMERU, la SEM a recueilli et suivi les paramètres et les consommations d'énergies : électricité, gaz, température, humidité et le réseau de chauffage de ses logements pendant deux ans. L'étude de ses dépenses permet de cibler la composition des travaux à réaliser et optimise les coûts liés à la rénovation.

DEUXIÈME ÉTAPE : L'ISOLATION DES BÂTIMENTS

En fonction de la réflexion engagée sur l'avenir de la chaufferie et du réseau secondaire, la SEM a poursuivi le processus du projet «ENR Avenir Habitat» suspendu en 2014. Un appel d'offres a été lancé et attribué au cabinet A003 Architectes. La réhabilitation thermique de ses bâtiments est programmée à partir de 2021 pour trois ans.

TROISIÈME ÉTAPE : L'OPTIMISATION ET LA RECHERCHE

Sur la base des études réalisées par la SEM du Pays de Fontainebleau, puis confirmées par les équipes d'EDF, les solutions qui seront envisagées auront pour objectif l'obtention du Label BBC Rénovation (Bâtiment Basse Consommation énergétique) pour ses bâtiments. Il sera complété par des solutions innovantes de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de production d'électricité.

En ciblant et en évaluant les programmes d'actions les plus pertinents, la SEM du Pays de Fontainebleau optimise la consommation et la production d'énergie locale et offre un avenir plus respectueux de l'environnement à ses locataires.